

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

RECOMMANDATION N°

87/069 du

5/03/87

MISSE/DGFP/DGPCE.

du décret n° 86/953/MTERFPPS/DGFP/DGPCE

du 4/6/86 portant intégration et nomination de Monsieur NGOMA (Jean Marie) dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs de la Santé Publique.

U I S A S

LE PREMIER MINISTRE

7-) U LIEU DE :

D.G.B.

ARTICLE 1er- En application des dispositions du décret n° 65/50 du 16/2/65 susvisé, Monsieur NGOMA (Jean Marie) né le 18 Juin 1952 à MAN-KOUSSOU, titulaire du diplôme de Doctorat de 3ème cycle, spécialité : Psychologie, obtenu à l'Université de Toulouse (FRANCE), est intégré par assimilation dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs de la Santé Publique et nommé au grade d'Administrateur de Santé de 2° échelon stagiaire, indice 940.

/IRE :

D.C.F.

ARTICLE 1er- En application des dispositions du décret n° 65/50 du 16/2/65 susvisé, Monsieur NGOMA (Jean Marie) né le 18 Juin 1952 à MAN-KOUSSOU, titulaire du diplôme de Doctorat de 3ème Cycle spécialité : Psychologie, obtenu à l'Université de Toulouse (FRANCE), est intégré par assimilation dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs de la Santé Publique et nommé au grade d'Administrateur de Santé de 2° échelon stagiaire, indice 920.

Le reste sans changement

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 03 MARS 1987

Le Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale et de la Justice Garde des Sceaux.

- Ange Edouard FOUNGUI -

Commandant Diaudonné KIEMBE .-

AMLIATIONS :

JORPC.
DGFP/DGPCE.
DGFP/BST.
D.G.B.
D.C.F.
SGCM/BC.
DGSP.
DOSSIER.
INTERESSE.

1
3
2
1
2
2
3
3
1 ./-